



Département LEA-Langues Etrangères Appliquées

Livret d'accueil 2^e année licence

- Directeur des études 3^e année : M. Eric GONZALEZ / L219 / eric.gonzalez@univ-rennes2.fr
- Directrice du département : Mme Laurie BEREAU / L220 / laurie.bereau@univ-rennes2.fr
- Directrice adjointe du département : Mme Céline GUEROT / L218 / celine.guerot@univ-rennes2.fr
- Responsable scolarité 2^e année licence : Mme Carole LEROY / 02 99 14 16 76 / carole.leroy@univ-rennes2.fr
- Accueil : accueil en L228 du lundi au jeudi 14h-17h et le vendredi 13h30-16h30



IMPORTANT !!!

Consulter très régulièrement :

- Les panneaux d’affichage LEA
- Votre messagerie électronique : prenom.nom@etudiant.univ-rennes2.fr
- ENT des Etudiants : mon emploi du temps
- Site Université Rennes 2 – Département LEA : <http://www.univ-rennes2.fr/lea>
- Livret d’accueil récapitulant les outils informatiques nécessaires au déroulement de la vie étudiante: ENT des Etudiants / Bloc: “BUREAU”/ Informatique: Livret d’accueil

COMMUNICATION PAR MAIL

- Utilisez exclusivement votre messagerie Rennes 2 pour communiquer avec l’administration et vos enseignants
- Vérifiez très régulièrement votre messagerie Rennes 2, au minimum une fois par jour

Comment rédiger un mail professionnel pour communiquer avec vos enseignants et les services de scolarité:

ATTENTION : Ne pas abuser de la messagerie: la réponse à ma question est-elle autrement accessible?

- Etape 1: mettre à jour sa signature (nom complet, année, numéro étudiant et groupe TD)
- Etape 2: ne pas négliger l’objet, soyez spécifiques et concis
- Etape 3: donnez tous les éléments nécessaires dans votre mail (qui êtes-vous, quel cours suivez-vous sur quel créneau?)
- Etape 4: respecter les conventions d’usage dans un contexte professionnel
 - Rédaction en bon français, pas de familiarité
 - Politesse: Chère Madame XXX, et une formule de politesse qui peut être brève pour conclure (avec mes remerciements, / salutations sincères/ ...).
- Etape 5: accusez réception de la réponse par un bref email

Mail type :

Chère Madame XXXX,,

Je suis ..., étudiante en 1^{ère} année LEA. Je suis votre cours de méthodologie le jeudi à 8h30 (groupe 7).

J’aurais souhaité savoir.../Je souhaite vous informer que.../Je me permets de vous contacter pour...

Je vous remercie.

Salutations sincères,

A QUI ET OÙ VOUS ADRESSER ?

Pour...	Personne ou service responsable	Lieu
Obtenir des informations Effectuer des démarches administratives ...	ACCUEIL LEA Du lundi au jeudi 14h/17h le vendredi 13h30/16h30	L.228 dpt-lea-scolarite@univ-rennes2.fr
Voir la directrice de département Voir la directrice adjointe	Mme Laurie Béreau Mme Céline Guérot	Sur rdv bureau L220 Sur rdv bureau L218
Voir le Directeur des études	M. Eric Gonzalez	Sur rdv bureau L219
Rencontrer les enseignants	Voir la liste des bureaux	Tableau informations générales L228
Vous renseigner sur les échanges internationaux	Service des Relations Internationales Mme Béreau L. (Pays anglophones) Mme Puech A. (Pays hispanophones) Mme Perrot C. (reste du monde)	Bâtiment D, Porte D.312 Bureau L220 Bureau L216 Bureau L250
Rencontrer des étudiants étrangers	CIREFE (service d'enseignement du français pour les étudiants étrangers)	Bâtiment D, porte D 328
Travailler en autonomie	Bibliothèque universitaire Médiathèque Langues Salle Informatique en libre service	Bâtiment H Bâtiment L Sous-sol de la Médiathèque
Vous restaurer et vous détendre	Cafeteria du pôle langues EREVE	Hall bâtiment L Bâtiment EREVE
Vous informer sur votre projet professionnel, sur les stages optionnels ...	SUIO-IP (Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) SUIO-IP Enseignant responsable des stages : M. Eric Gonzalez	Bâtiment Présidence P / 2ème étage Bâtiment T / 3ème étage eric.gonzalez@univ-rennes2.fr
Vous informer sur la Méthodologie informatique, le C2I.....		Bâtiment A Bureau A 316
Pour les étudiants en situation de handicap permanent ou temporaire	Relais Handicap relais-handicap@univ-rennes2.fr	Bâtiment Présidence P Bureau P 521-522
Vous informer sur les UEL (Langue en initiation ou continuation) LANSAD	Sylvie Gaborel Karine Tireau	Bâtiment L Bureau L 273

A SAVOIR :

En tant qu'étudiant ou étudiante en Langues Etrangères Appliquées, vous êtes rattaché(e) au département L.E.A. Le département vous délivre votre carte d'étudiant, gère votre scolarité et organise le cursus que vous allez suivre. Il fait partie de l'U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) Langues, qui regroupe neuf autres départements de Langues et Cultures Etrangères et Régionales (LLCER).

L'année universitaire est divisée en deux semestres comprenant chacun 12 semaines d'enseignement et une session d'examen de 2 semaines. Vous devez cependant considérer que votre formation s'étend sur l'ensemble de l'année : votre future insertion dépendra de votre capacité à valoriser tous les acquis et toutes les expériences que vous pouvez accumuler (stages obligatoires ou optionnels, jobs d'été, séjours à l'étranger...).

ASSIDUITÉ ET TRAVAIL PERSONNEL:

L'expérience prouve qu'un étudiant de première année qui n'assiste pas aux cours perd rapidement pied. L'absence aux cours signifie inévitablement travail supplémentaire et risque d'absence aux contrôles par manque d'information. Quelques conseils :

- Préparation des séances: 1h de cours= au moins 1h de travail personnel
- Participation active
- Formez des groupes de travail
- Demandez de l'aide quand nécessaire

CONTRÔLES ET EXAMENS :

Les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes (qui précisent si contrôle continu ou examen terminal, oral ou dossier, ainsi que les coefficients) et la Charte des examens sont disponibles sur le site de l'université:

ENT des Etudiants / Bloc "SCOLARITE" / Examens

Ces documents sont aussi affichés au département LEA. Il est de votre responsabilité d'en prendre connaissance.

Votre présence est obligatoire à chaque épreuve du contrôle continu et des examens terminaux.

En cas d'absence à un examen de contrôle continu (CC) : c'est l'enseignant concerné qui décide, sur présentation d'un justificatif par l'étudiant dans un délai de 5 jours et pour un motif approuvé par l'Université, si la note sera neutralisée ou si une épreuve de remplacement peut être proposée.

En cas d'absence à un examen terminal (ET) : c'est la session 2 qui fait office d'épreuve de remplacement.

CALCUL DES MOYENNES ET VALIDATION ANNEE :

Chaque semestre est évalué séparément – contrôle continu et/ou examens terminaux – Un semestre peut être acquis soit si la moyenne est égale ou supérieure à 10, soit si la moyenne des 2 semestres de l'année est égale ou supérieure à 10 (compensation annuelle). Il est possible de passer en L2 avec un semestre à rattraper (statut AJAC). En revanche, il est nécessaire d'avoir obtenu sa L1 pour s'inscrire en L3.

Si vous êtes ajourné à la 1ère session (CC et ET) les UE acquises le restent ; à l'intérieur d'une UE non acquise toutes les matières où vous avez obtenu une note inférieure à 10 sont à repasser à la session 2 (session de rattrapage). Pour le calcul de la session de rattrapage et pour chaque enseignement concerné, la meilleure des deux notes entre celle de la session initiale et celle de la session de rattrapage est retenue.

A l'issue des deux sessions d'examens, si vous êtes AJAC (en accès étape), vous devez vous inscrire dans l'année supérieure. Au sein des UE non acquises, les notes supérieures ou égales à 10 sont conservées(Cf : Charte des Examens).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs communs :

- Maîtriser sa langue maternelle et au moins deux langues étrangères et pouvoir les utiliser dans un environnement professionnel. L'anglais doit obligatoirement figurer dans le couple de langues étudiées. La deuxième langue obligatoire est à choisir parmi les quatre langues suivantes : allemand, espagnol, italien, portugais*. Le niveau de compétence requis en fin de licence dans les deux langues étrangères est au minimum celui du niveau B2/C1 selon l'échelle du Conseil de l'Europe.
- Appréhender les spécificités historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles des pays et des aires linguistiques étudiés.
- Comprendre les mécanismes qui régissent l'environnement économique international.

*ouverture seulement si le seuil minimal d'étudiants inscrits est atteint.

La première année est commune à tous les étudiants en LEA. Ensuite, à partir de la deuxième année, l'étudiant choisit l'un des deux parcours à orientation pré-professionnelle suivants :

•un parcours de formation au monde de l'entreprise, du commerce international (CI). La formation laisse ouvertes toutes les options à la fin de la licence : poursuite des études dans les Masters LEA Commerce International (ALPI-EUROPE/ASIE) et Marketing et Management International (MMI) de Rennes 2 (accès sur sélection) ou dans une formation du même type, dans une formation à la communication au numérique, ou l'intégration dans la vie active. Parmi les compétences visées :

- Maîtrise de la communication générale et spécialisée, écrite et orale, dans trois langues, dont le français et l'anglais.
- Maîtrise des applications informatiques courantes utilisées dans l'entreprise.
- Connaissances confirmées dans les domaines de l'économie, de la gestion, de la vie des entreprises.
- Connaissances de base dans le domaine de l'internationalisation de l'activité économique et du commerce mondial.

Possibilité d'une orientation E-commerce en L3 à Saint Brieuç, campus Mazier, avec pour compétences visées :

- Maîtrise de la communication générale et spécialisée, écrite et orale, dans trois langues, dont le français et l'anglais.
- Maîtrise des applications informatiques courantes utilisées dans l'entreprise.
- Connaissances confirmées dans les domaines de l'économie, de la gestion, de la vie des entreprises.
- Initiation au cadre juridique du commerce en ligne, à la maîtrise d'applications utilisées dans l'E-Commerce et aux principes du Community Management dans un cadre international

•un parcours de formation aux métiers, environnements, techniques, pratiques et outils de la traduction et rédaction spécialisées (TRS). En fin de licence, poursuite d'études possible (sur sélection) en Master Traduction et Interprétation mais également en toute formation de mêmes orientations professionnelles dans les universités françaises ou étrangères. En même temps, il doit donner aux étudiants qui interrompraient leurs études en fin de licence un bagage suffisant pour faciliter leur employabilité. ATTENTION : Le parcours TRS n'est pas proposé aux étudiants en Anglais/Portugais. Compétences visées :

- Maîtrise de la communication générale et spécialisée, écrite et orale, dans trois langues, dont le français et l'anglais.
- Maîtrise de l'outil informatique et des applications spécifiques au milieu de la traduction et de la communication multimédia.
- Initiation aux techniques de la documentation multilingue et de la rédaction à finalités professionnelles.
- Maîtrise des techniques de la traduction générale à finalité professionnelle ; initiation à la traduction spécialisée et technique.
- Initiation sérieuse à la terminologie.
- Connaissance du secteur du multimédia.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Champs d'insertion professionnelle visés (avec un niveau Licence)

Parcours Commerce international et E-Commerce:

Postes liés à l'export ; assistant trilingue ; assistant de direction, postes dans les domaines de la logistique internationale et de la communication en entreprise, du Webmarketing et du Community Management Les diplômés peuvent également s'orienter vers les secteurs associatif ou humanitaire, vers le journalisme et activités annexes (après formation complémentaire), vers le management culturel, etc.

Parcours Traduction et rédaction spécialisées :

Traduction ; rédaction technique ; communication d'entreprise ; veille stratégique, concurrentielle, technologique sur sources étrangères ; documentation d'entreprise ; terminologie, lexicologie ; industries de la langue ; gestion de projets de services linguistiques

Les deux parcours comprennent un stage pré-professionnel obligatoire de 6 semaines minimum en fin de troisième année. Le stage a pour objectif de traduire les savoirs et savoir-faire universitaires en expériences concrètes et de vous permettre de découvrir vos aptitudes particulières, afin de bâtir un projet professionnel plus précis et d'orienter éventuellement la suite de votre formation. Les stages dits « conseillés » sont également possibles en L1 et L2, pour tout renseignement, contactez le SUIO-IP.

NOTA : Votre formation ne se limite pas aux heures de présence en cours. Elle comprend aussi (et surtout) les travaux personnels ou collectifs effectués en dehors des heures de cours et toutes les expériences allant dans le sens d'un élargissement de vos connaissances et de vos compétences. Il vous appartient notamment, avec l'aide des enseignants et du Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO – bâtiment de la Présidence), d'orienter progressivement votre formation vers un projet professionnel, de le compléter sur le plan pratique et de valoriser toutes vos expériences, qu'il s'agisse de stages obligatoires ou complémentaires, de travail rémunéré, ou de séjours dans les pays étudiés.

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Plusieurs possibilités de séjours à l'étranger vous seront proposées dans le cadre de vos études : mobilités Erasmus + (un semestre dans une université européenne partenaire), séjours d'études dans le cadre d'accords avec des pays spécifiques (Etats-Unis, Canada, Australie, Japon, Mexique, Argentine etc.), stages à l'étranger, etc. Une Semaine Internationale est organisée en novembre par le Service des Relations Internationales (SRI) (voir calendrier). Vérifiez régulièrement les panneaux d'affichage et le site web de l'université pour le programme détaillé. (www.univ-rennes2.fr / ENT des étudiants : MOBILITE A L INTERNATIONAL).

Semaine internationale du 14 au 18 novembre pour toutes les réunions d'information.

L2S3 1^{ER} SEMESTRE (sous réserve de modifications)

Nombre d'heures dispensées aux
étudiants par semestre

UE	ECTS	Elément(s) pédagogique(s)		CM	TD	TP
UEF1	11	UEF1 - ANGLAIS				
	4	ANGLAIS Langue niveau 3 TD (Coef 3)	Coef 2		24	
		ANGLAIS Langue niveau 3 TP (Coef 1)				12
	2	ANGLAIS Langue professionnelle niveau 1	Coef 1		12	
	5	ANGLAIS Grands enjeux contemporains CM (Coef 3)	Coef 2	12		
		ANGLAIS Grands enjeux contemporains TD (Coef 2)			12	
UEF2	6	UEF2 - LANGUE C				
	4	Lng C Langue niveau 3 TD (Coef 3)	Coef 2		24	
		Lng C Langue niveau 3 TP (Coef 1)				12
	2	Lng C Langue professionnelle niveau 1	Coef 1		12	
UEF3	5	UEF3 - SOCLE DE PROFESSIONNALISATION 3				
	1	Introduction à la communication	Coef 1		12	
	2	Informatique CM	Coef 2	12		
		Informatique TP				12
	2	Gestion des ressources humaines	Coef 2		24	
UET3	5	UET3 - Enseignements transversaux				
	5	Parcours Commerce International				
	1	Introduction au management de projet	Coef 1	12		
	1	Sociologie politique de l'international	Coef 1	12		
	3	Politiques économiques	Coef 2	24		
	5	Parcours Traduction et Rédaction spécialisées				
	2	ANGLAIS Méthodologies traduction niveau 1	Coef 2		20	
	2	Lng c Méthodologies traduction niveau 1	Coef 2		20	
	1	Initiation à la rédaction	Coef 1		8	
UEL	3	UEL3 - Langue (1 au choix, obligatoire)				
		Langue en continuation			24	
		Langue en initiation			48	
		Lng C Consolidation Langue et culture			24	

L2S4 2^E SEMESTRE (sous réserve de modifications)

UE	ECTS	Elément(s) pédagogique(s)		CM	TD	TP
UEF1	7	UEF1 - ANGLAIS				
	3	ANGLAIS Langue niveau 4	Coef 2		24	
	4	ANGLAIS Langue professionnelle niveau 2 TD (Coef 2)	Coef 3		24	
		ANGLAIS Langue professionnelle niveau 2 TP (Coef 1)				12
UEF2	11	UEF2 - LANGUE C				
	3	Lng C Langue niveau 4	Coef 2		24	
	3	Lng C Langue professionnelle niveau 2 TD (Coef 2)	Coef 2		24	
		Lng C Langue professionnelle niveau 2 TP (Coef 1)				12
	5	Lng C Grands enjeux contemporains CM (Coef 3)	Coef 3	12		
		Lng C Grands enjeux contemporains TD (Coef 2)			12	
UEF3	4	UEF3 - SOCLE DE PROFESSIONNALISATION 4				
		Parcours Commerce International				
	2	Médias	Coef 1		24	
	2	Droit de l'Union européenne	Coef 1	24		
		Parcours Traduction et Rédaction spécialisées				
	2	Médias	Coef 1		24	
	2	Introduction aux métiers de la rédaction	Coef 1		12	
UET4	5	UET4 - Enseignements transversaux				
		Parcours Commerce International				
	2	Introduction à la comptabilité CM (Coef 1)	Coef 1	12		
		Introduction à la comptabilité TD (Coef 1)			12	
	3	Echanges internationaux	Coef 2	24		
		Parcours Traduction et Rédaction spécialisées				
		ANGLAIS Méthodologies traduction niveau 2	Coef 1		24	
		Lng C Méthodologies traduction niveau 2	Coef 1		24	
UEL	3	UEL4 - Langue (1 au choix, obligatoire)				
		Langue en continuation			24	
		Langue en initiation			48	
		ANGLAIS Consolidation Langue et culture			24	

MEMO DE DÉBUT D'ANNÉE

1. Activation code sesame avec les codes qui vous ont été envoyés par mail lors de votre inscription administrative, cette activation vous donnera une Adresse mail @univ-rennes2.fr, qu'il faudra consulter très régulièrement.
2. Vous avez 2 inscriptions à faire: l'Inscription administrative **ET** l'Inscription pédagogique (= Inscriptions aux examens = Inscriptions aux enseignements)

Inscription Administrative:

Carte étudiant:

-si votre inscription administrative est complète vous recevez votre carte + 2 certificats de scolarité à l'adresse postale que vous avez indiquée lors de votre inscription,

-si votre dossier est incomplet, vous recevez un mail de RELANCE par exemple pour pièces justificatives manquantes, à votre adresse mail @univ-rennes2.fr – Les pièces justificatives sont à déposer sur la **plateforme pjweb**

<https://pjweb.univ-rennes2.fr/page/login.jsf>

Inscription Pédagogique (=inscriptions aux examens =inscriptions aux enseignements) Elle est très importante, c'est elle qui constituera votre Contrat pédagogique (votre contact Mme Leroy Carole)

A faire du 05 (10h) au 09 septembre (12h) Pour la filière LEA : les Inscriptions pédagogiques se font pour les 2 semestres, sur votre ENT.

3. Votre N° de groupe vous sera communiqué par mail sur votre adresse prenom.nom@univ-rennes2.fr , sera affiché au Département LEA et visible sur votre Contrat pédagogique

Aucun changement de groupe ne sera possible

Avec ce numéro de groupe vous pourrez voir votre emploi du temps sur votre ENT

4. Absences:

- **Aux cours** : vos justificatifs d'absence sont à transmettre directement à vos enseignants.
- **A un contrôle continu** : vos justificatifs d'absence sont à transmettre directement à l'enseignant, c'est l'enseignant concerné qui décide, sur présentation du justificatif **dans un délai de 5 jours et pour un motif approuvé par l'université (voir liste dans la charte des examens)**, si la note sera neutralisée ou si une épreuve de remplacement peut être proposée.
- **A un examen terminal** : vous avez un délai de 5 jours à partir de la date de l'examen terminal pour transmettre votre justificatif à la scolarité. C'est la session 2 qui fait office d'épreuve de remplacement

ABRÉVIATIONS ET SIGLES COURANTS

ACQ Acquis
ADM Admis
AJ Ajourné
AJAC Ajourné autorisé à composer (dans l'année supérieure)
BU bibliothèque universitaire
CC contrôle continu
CM cours magistral
Coef. Coefficient
C2I Certificat Informatique et Internet
DA dispensé d'assiduité
ECTS European credit transfer system
ET examens terminaux
CI Parcours commerce international
LP licence professionnelle
L1, L2, L3 Licence 1, 2, 3
O.G.E. organisation et gestion des entreprises
PP projet professionnel
RU Restaurant universitaire
TRS Traduction et Rédaction spécialisées
TD travaux dirigés
TP travaux pratiques
UE Unité d'enseignement
UEF UE fondamentaux
UEL UE de langue
UEM UE de méthodologie
UET UE Transversaux
UEMP UE Méthodologie du projet professionnel
UFR unité de formation et de recherche
VAE validation des acquis de l'expérience

Langue A – français

Langue B – anglais (obligatoire)

Langue C – allemand ou espagnol ou italien ou portugais

VOTRE CALENDRIER 2022/2023

Accueil, prérentrée, Semestre 1, Semestre 2, Examens,
Vacances Universitaires → A retrouver sur ENT des Etudiants:

INFORMATIONS GÉNÉRALES

FAQ Covid étudiant·e·s (mises à jour régulières)

Calendrier universitaire - Annuaire - Plans des campus

Organigrammes : UFR et départements - Services

Élections 



Attention, vous devez être disponibles pour votre formation sur toutes les semaines qui ne sont pas signalées comme semaines de vacances officielles au calendrier universitaire rennes 2.
